

DECISION D'ADMISSION Le 22/05/2017 sous N°1RH1599S1 RENOUVELLEMENT AU : 01/03/2019	SIGNALISATION HORIZONTALE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSÉES - NF2
<p>Adresse du titulaire : Ralva C/ Calahorra n°2</p> <p>28864 Madrid Espagne</p>	
<p>Cette décision atteste , après évaluation, que ce produit est conforme au référentiel de certification NF 058 révision 10 et aux annexes de certification NF 058 "Signalisation horizontale" révision 13 et à la norme NF EN 1436 (NF2) et à ses caractéristiques complémentaires.</p> <p>Désignation :TWINCRIL Nature :PR: Peinture Réactive Durée de vie :1000 000 passages de roues Application sur le circuit d'essai (RN2) :2014</p> <p>La fiche technique signée par le CEREMA le 22/05/2017 doit obligatoirement être annexée à la présente décision.</p> <p>Cette décision est valable jusqu'au 29/02/2020 sous réserve des contrôles effectués par l'ASCQUER, qui peut prendre toute sanction conformément aux règles précitées.</p> <p>La validité du droit d'usage peut être vérifiée sur le site www.ascquer.fr</p> <p>En vertu de la présente décision notifiée par l'ASCQUER, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objets de la décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions des règles générales de la marque NF et des règles de certification mentionnées ci-dessus.</p> <p>Pour l'ASCQUER Le Délégué Général Pierre ANELLI</p>	